

LES OBJECTIFS DU DOSSIER

La grande diversité des activités professionnelles du domaine des Structures Métalliques est certes, source de richesses de situations de formation, mais elle pose également le problème de la bivalence nécessaire (Chaudronnerie - Construction Métallique) des formateurs. En effet, rares sont ceux qui ont acquis l'expérience et les compétences suffisantes pour couvrir l'ensemble du domaine.

Ce dossier a donc pour objectifs de :

☐ aider à la pratique de la bivalence

Cette série *d'études de cas* présente des supports et des situations de formation caractéristiques de chaque dominante (Chaudronnerie - Construction Métallique) de la filière Structures Métalliques. Ainsi, ce fascicule «Appareil à pression» est issu du secteur de la Chaudronnerie.

Mais, s'il peut constituer pour le «spécialiste» de la Chaudronnerie un outil de formation de référence, il est davantage à destination du formateur de «l'autre dominante» par :

- la proposition de plans d'ouvrages représentatifs,
- la mise à disposition des ressources nécessaires au cas à traiter,
- la présentation *d'exemples* de situations de formation et de productions attendues d'élèves de baccalauréat professionnel.

☐ proposer des plans d'ouvrages types

Représentatifs du secteur d'activité et accompagnés de références normatives ou techniques, ils constituent un support privilégié de formation à la lecture et au décodage de plans industriels authentiques.

☐ aider à l'exploitation du référentiel de certification

Dans le cadre des enseignements de la construction et de la mécanique appliquée, la collection «Etudes de cas» propose une ventilation des compétences à développer en fonction des différents supports. Chaque fascicule apporte ainsi une aide à la définition des différents contenus à traiter.

Rappelons que la finalité de l'enseignement de ce domaine construction-mécanique appliquée ne vise pas la formation à la conception, au calcul ou au dimensionnement d'ouvrages mais l'acquisition de savoirs et savoir-faire techniques et professionnels du champ de compétences du technicien d'atelier.

☐ proposer des **exemples** et non des **modèles**

Afin «d'alléger» le contenu du dossier, seuls les documents les plus significatifs sont produits. Les différentes situations de formation présentées relèvent du rôle de *l'exemple* dans l'appropriation d'un *concept*. Aussi, convient-il de formuler une mise en garde contre une

lecture de certains documents professeur ou élèves pouvant être pris comme *prêts à l'emploi* ou comme *modèles à reproduire*. Il y a lieu, en effet, de privilégier le fond (contenu) de ces documents à leur forme stéréotypée pour des raisons d'uniformité ou de simplification.

Cette étude de cas est la présentation, non pas de «**ce qu'il faut faire**» mais de **ce qui a été fait** à un instant donné, dans un contexte donné, avec les possibilités et les limites de toute action.

Il appartient à chacun de s'approprier le contenu de ce dossier en vue de l'exploiter techniquement et pédagogiquement, d'élaborer une stratégie visant notamment la construction de démarches, la recherche personnelle et le développement de l'autonomie des élèves des classes de baccalauréat professionnel.